

Que fait KERVAL pour le projet européen RE DIRECT ?



Trois biomasses résiduelles par pays vont être traitées par pyrolyse en Allemagne entre 2017 et 2018. Chaque biomasse choisie doit représenter une contrainte identifiée (économique, sociale, environnementale, écologique) ou une faible valorisation, des volumes annuels conséquents à l'échelle régionale et une composition intéressante (taux de matière sèche et taux de carbone élevé). L'activation du charbon produit sera réalisée à l'usine Pyreg en Allemagne.

Parmi elles des plantes invasives issues de l'entretien des bords de route (Renouée du Japon), d'ouverture de milieu (Ajoncs) ou de parcs et de jardins (Rhododendrons). Ces matières plus ou moins ligneuses selon la maturité au moment du stade de coupe feront l'objet d'un traitement préalable nommé IFBB (Integrated Generation of Solid Fuel and Biogas from Biomass), procédé testé dans le cadre d'un précédent programme appelé Combine. D'autres matières telles que des feuilles issues du ramassage urbain, du Miscanthus, ou encore des noyaux de cerises vont être testées.

Côté français le binôme Aile-Kerval souhaite tester trois matières ligneuses qui permettent de s'affranchir d'un traitement préalable :

- fraction intermédiaire 30-80mm issue du criblage de compost de déchets verts
- fraction fine 0-10mm issue du criblage de bois plaquettes énergie
- plaquettes de bois issues de taillis à très courte rotation de saules plantés en post traitement (fertirrigation d'eaux usées pré-traitées d'origine urbaine ou industrielle) ou en périmètre de captage d'eau potable

Compte tenu de son activité et des déchets à valoriser présent sur son territoire, Kerval a décidé d'intégrer le projet RE-DIRECT et de travailler sur une double valorisation de la fraction ligneuse des déchets verts :

a/ valorisation énergétique locale des produits

- refus de criblage des opérations de compostage des déchets verts (10 000 tonnes / an)
- bois de catégorie A et B (8 000 tonnes / an)
- CSR (12 000 tonnes / an)

b/ Fabrication de charbon actif

- Fourniture des industriels du traitement de l'eau
- Utilisation dans nos installations (traitement de l'air et de l'eau)

Les fractions visées par le projet RE-DIRECT sur le territoire de KERVAL



Déchets verts réceptionnés en déchèterie

BROYAGE



Déchets verts réceptionnés broyés



BROYAGE

Criblage des déchets verts en 2 fractions



Fraction légère



Fraction lourde



